

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 26 septembre 2022 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES Mesdames & Messieurs

S.LETOT-DURANDE – S.DUPONT – Y.BUFFET – C.MATHIEU – F.JOLY – S.ETIENNE-CHARLES – P.MOZIN – G.BLANCHARD-DOUCHAIN – D.VALISSANT – D.VALLIERE – D.PIERRE – A-M.SAUVEZ – F.POIDEVIN – A.DELEBARRE-TESSÉDRE – M-M.PASCUAL – H.LAHYANI(pouvoir à H.DAUCHEZ) – H.DAUCHEZ – E.GOULLIEUX(pouvoir à D.VALLIERE) – A.LEFEVRE – A.LEMARCIS – C.CHATELAIN – M.BEAUFRERE(pouvoir à C.CHATELAIN) – B.LEBEL – M-P.FOURDRAIN FAY(Pouvoir à A.LEMARCIS) – P.CERVI(pouvoir à A.LEFEVRE) – B.LAGNEAU – C.GUILLAUME – N.GIRARD - F.KARIMET – C.MEULLEMIESTRE – Y.RUDER – N.DRAGON

ABSENT EXCUSE Nathalie DUSSART

SECRETAIRE DE SEANCE Jean-Marie QUERE

RAPPORTEUR Gaëdic BLANCHARD-DOUCHAIN

- 19 -

**Contrat de Ville - Gestion Urbaine de Proximité -
- Demande de subvention auprès du Conseil Régional**

date de convocation
au conseil municipal Lundi 19 septembre 2022

Mes chers collègues,

La Ville de Laon a développé la Gestion Urbaine de Proximité qui permet de valoriser les missions de l'équipe de médiation sociale en place depuis plusieurs années.

Cette action est soutenue par des crédits État de la Politique de la Ville, via l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, et par des crédits spécifiques de la Communauté d'Agglomération du Pays de LAON.

Depuis la réforme de la Politique de la ville de 2015, le Conseil Régional des Hauts de France a dédié une enveloppe spécifique pour notre territoire.

Cette action répondant aux priorités régionales, peut recevoir le soutien financier du Conseil Régional des Hauts de France au titre de la programmation 2022 du Contrat de Ville de Laon. Ce soutien financier peut être de 7 350,00 €.

AUSSI, MES CHERS COLLEGUES, LES COMMISSIONS DES AFFAIRES SOCIALES ET DES FINANCES AYANT ETE ENTENDUES, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :

- **AUTORISER** monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Régional des Hauts de France une subvention à hauteur de 7 350,00 €.

*

**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE
LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT**

POUR EXTRAIT CONFORME

LE 29 SEP. 2022

LE PRESIDENT DE SEANCE,

Eric DELHAYE



LE 29 SEP. 2022

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

Jean-Marie QUERE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Marie Quere", written over a faint circular stamp.